

MAIRIE DE CHEVIGNEY

Compte rendu du conseil municipal Séance du 12 octobre 2024

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni ce jour, 12 octobre 2024 à 11 h 00 sous la présidence de Mr Régis BRESSAND, Maire.

Présents : Mmes BRILLAUD-GROSJEAN, CORTET, PISACRETA, MM ABBE, BRESSAND, SEGUIN F, SEGUIN G.

FORET

- **Assiette des coupes 2025** : l'ONF prévoir l'exploitation de la parcelle 2 (coupe de régénération). Accepté à l'unanimité
- **Devis pour assistance technique** : dans le cadre des ventes groupées, l'ONF présente un devis d'assistance technique d'un montant de 480 euros TTC. Devis accepté à l'unanimité
- **Vente groupée des bois déperissants** : la vente a été réalisée pour 17.052 euros, somme de laquelle il faudra retirer les frais d'abattage réalisés par l'Ent. JACQUOT de 1778 Euros et les frais d'assistance technique d'un montant de 480 euros.
- **AFFOUAGE** : les inscriptions se feront jusqu'au mardi 5 novembre 2024

VOIRIE

- **REFECTION ROUTE DE LA GRANDE RESIE** : le Maire présente 2 devis
Entreprise VELET TERRASSEMENT 31.156 euros HT
SARL ODILLE-BELLENEY 29.786 euros HT
Il est à noter que les travaux se feront en même temps que la Commune de la Grande Résie.
M. le Maire est chargé de contacter la SARL ODILLE-BELLENEY pour définir la pose d'un autre type de revêtement (plus résistant que celui de la route de Valay).
- **ARASEMENT RUE DU COUCOT ET POSE D'UNE GRILLE** : un devis de 1100 euros a été établi par la SARL ODILLE-BELLENEY – Devis accepté.

ISOLATION DE LA MAIRIE

Le Maire rappelle que le conseil municipal avait sollicité l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local mais signale que le dossier n'a pas été retenu pour 2024.

Après délibération, le conseil municipal demande le réexamen du dossier sur 2025.

QUESTIONS DIVERSES

CEREMONIE 11 NOVEMBRE : elle se déroule à Chevigney

FETE DE NOEL : elle se déroulera le samedi 21 décembre 2024

EGLISE : la vérification des jauges sera refaite prochainement

FRELONS ASIATIQUES : la Commune a signé un contrat avec Abeilles – Guêpes-Frelons (AGF) pour la destruction des nids sur le territoire de la commune.

INFORMATIONS

Permanence du Sénateur RIETMANN le 15 novembre 2024 à 16 h 00.